

254

P  NP

DM1

Projet de réaménagement de la route 132  
à Chandler

Chandler

6211-06-047

Reconstruction de la route 132 Chandler  
Secteur Newport Pabos Mills

M. Lorenzo Albert

M. Ludger Albert

En concertation avec  
un groupe de citoyens

Septembre 2008

## Reconstruction de la route 132 Secteur Newport Pabos Mills

Le projet, ci haut mentionné, se situe directement dans notre secteur, en étant résidents, propriétaires et usagers de la route. Depuis plusieurs années le M.T.Q nous propose des variantes sur le projet de reconstruction de la route. Nous vivons dans ce secteur depuis notre enfance et le danger nous guette tous les jours.

Après avoir participé aux audiences publiques de septembre, aucun participant n'a abordé le sujet concernant la sécurité des piétons et des automobilistes. Tout au long de l'année, la traversée du pont de l'Anse aux Canards est très dangereuse. Plusieurs personnes, travaillant dans le secteur de Chandler, passent sur ce pont avec crainte et de peur de se retrouver parmi les prochaines statistiques des accidentés de la route. Le danger est aussi présent chez les piétons car ceux-ci n'osent plus s'y aventurer.

Les services de la ville sont tous situés dans le quartier de Chandler donc nous sommes assujettis à circuler sur cette route 365 jours par année. Le tronçon actuel n'est plus conforme pour la sécurité des piétons et des automobilistes d'ici et d'ailleurs. Les deux courbes entre la rivière de l'Anse aux Canards et l'autre en face de l'ancien poste à essence sont très dangereuses et cela au risque de nos vies.

Le projet proposé par le ministère est très acceptable. Il élimine le danger et il est plus sécuritaire. De cette façon, la qualité de vie

des gens de notre secteur sera plus améliorée. En éliminant les courbes, les touristes et les camionneurs en seront enchantés et leur trajet sera donc plus sécuritaire. Par le fait même, les travailleurs du côté ouest seront plus confiants lorsqu'ils partiront au travail chaque matin. Ils n'auront plus à se préoccuper de la température lorsqu'ils auront à traverser le pont de l'Anse aux Canards.

L'option proposée par le ministère n'aura que des impacts positifs, tant du côté sécuritaire que celui de la qualité de vie. Aussi, tous les services comme l'hôpital, le centre d'achat et la caisse populaire sont situés dans le quartier de Chandler. Tous les gens du côté ouest ont vraiment besoin des services décernés par la ville centrale. Par le fait même, ce nouveau tronçon faciliterait le déplacement des personnes ainsi que des services d'urgence, c'est-à-dire, l'ambulance, les pompiers et le service de police.

Le projet, tel que présenté, répond vraiment aux attentes des gens de notre secteur de Newport et de plusieurs personnes de Pabos Mills. Aussi, le quartier de Pabos Mills, secteur Anse aux Canards, ne sera pas affecté négativement, vu la vocation touristique du secteur avec le Camp Bellefeuille et le Bourg de Pabos qui sont déjà en dehors du tracé actuel. Pourquoi qu'au lendemain du nouveau tracé les touristes n'auraient plus accès aux sites touristiques et commerciaux car les droits d'affichage touristiques sont acceptés par le ministère et la ville. Par le fait même, cela continuerait de favoriser les commerces existants. Nous, citoyens de Newport et autres secteurs ouest de la M.R.C, sommes en faveur du nouveau tracé et considérons que le projet ne fasse aucune modification.

Depuis vingt ans et plus, les gens attendent que le pont de l'Anse aux Canards soit reconstruit. Personne n'est au courant de son année de construction ainsi que de l'inspection qui a déjà été réalisée. Il ne faut surtout pas attendre qu'une catastrophe surgisse avant d'agir. Le moment est venu pour le changement. Si un malentendu existe entre le M.T.Q, certains propriétaires et un certain présumé groupe de citoyens, nous jugeons que les gens des autres secteurs n'ont pas à faire les frais de ce malentendu. Nous pensons qu'il existe d'autres instances pour régler ce litige. Nous ne voulons pas attendre encore 10 à 15 ans au détriment de notre sécurité.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre opinion.